

Et si on faisait ça à ton gosse ? 6

Soumis par Administrator
09-04-2009

Il est extrêmement difficile pour la Justice de reconnaître une erreur judiciaire. Des « accusés d'Outreau », il y en a plein les prisons françaises.

Relevons ce petit détail : en 2006, 547 personnes incarcérées, dans leur très grande majorité pour viol, ont pourtant été indemnisées, ayant fait l'objet d'accusations fausses. Une indemnisée pour combien qui ne le sont pas ?

De nombreux avocats ont déjà tiré la sonnette d'alarme : lors de divorces, trop de femmes accusent leur ex-mari de viol incestueux pour être sûres qu'il ne pourra « réclamer les enfants ».

La colère est mauvaise conseillère. On a vu des familles poursuivre de leur haine des accusés dûment innocentés par l'instruction. Ce qu'elles veulent, c'est un coupable. Peu importe qu'il soit l'auteur réel du crime. Car on entre là dans des rituels magiques.

Si on tuait mon enfant et que j'en devienne folle de chagrin, j'espère ne pas devenir la proie de pareils délires furieux, d'obsessions aussi destructrices.